



Bruxelles, le 22 juillet 2026

CM 3746/26

COAFR
COHAFA
CFSP/PESC
MIGR
UK

COMMUNICATION

PROCÉDURE ÉCRITE

Correspondant:	coafr@consilium.europa.eu
Tél./Fax:	n/a
Objet:	Soudan: intention de l'UE de rejoindre la Coalition pour la prévention des atrocités et la justice au Soudan - Approbation - Lancement d'une procédure écrite

Le Comité des représentants permanents (2^e partie) ayant décidé le 22 juillet 2026 de recourir à la procédure écrite, veuillez indiquer si vous êtes d'accord avec la proposition du SEAE visant à ce que l'UE rejoigne la Coalition pour la prévention des atrocités et la justice au Soudan (ST 11735/26).

Veuillez répondre à la question par "OUI" ou par "NON". Les éventuelles déclarations unilatérales devraient être faites séparément.

Les réponses doivent parvenir au secrétariat général du Conseil par courrier électronique (coafr@consilium.europa.eu) au plus tard **le jeudi 23 juillet 2026 à 15 heures (heure de Bruxelles)**.